



CHARTRE DES MEMBRES DE NOUVEAU VERVIERS

I. Préambule :

Nouveau Verviers est **une initiative politique nouvelle**, née de conviction qu'il nous faut nous réinventer pour maîtriser notre destin, ce qui impose trois changements fondamentaux d'attitude:

1. raisonner différemment, en innovant
2. « réunir par-delà les différences », au-delà des clivages politiques
3. imaginer une nouvelle méthode de travail permettant à chaque citoyen d'être à nouveau « copropriétaire de l'intérêt général », la vraie intelligence étant collective.

Nouveau Verviers est **un état d'esprit** : une volonté de chaque instant de regarder ce qui existe de positif avant de voir le négatif, et, face au négatif, de chercher les solutions constructives.

Nouveau Verviers est **une promesse de « Nouvelle gouvernance »**, traduite par des engagements forts, en interne (de la part des personnes se prévalant d'une appartenance au mouvement et entendant utiliser le travail réalisé par ses équipes) et en externe (par la manière dont ces personnes accomplissent leur engagement politique au quotidien) en termes d'éthique, de transparence, de participation citoyenne et de contrôle de l'action publique.

La fidélité dans le temps aux principes moraux, éthiques et politiques à l'origine du mouvement sera surveillée par un « comité des sages ».

Cette initiative politique nouvelle a permis de rassembler des personnes venues d'horizons politiques différents, se revendiquant de l'écologie, du libéralisme, du socialisme ou de l'humanisme. Ces personnes ont appris à discuter ensemble, se sont nourries d'expériences extérieures, ont écouté les citoyens, ont réfléchi et se sont accordées sur un programme politique complet, parcouru par un souci constant de faire participer plus et mieux le citoyen à la prise de décision.

II. Engagement :

Je soussigné(e)

né(é) le

domicilié(e) à

m'engage à respecter les règles développées dans le présent document ainsi qu'à concourir activement à la réalisation des objectifs politiques du mouvement, tels qu'ils résultent de son programme politique annexé au présent document ;

III. Règles :

1. Je m'engage à respecter les principes démocratiques d'un Etat de droit, notamment les droits et libertés inscrites dans la Constitution, dans la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales du 4 novembre 1950 et dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 19 décembre 1966, et à reconnaître l'ensemble des génocides dont l'existence a été établie par les institutions nationales, européennes et internationales.
2. Je m'engage à participer à la vie et aux activités du mouvement *Nouveau Verviers* dans un esprit d'ouverture, excluant toute forme de discrimination.
3. Je m'engage à régler le montant de ma cotisation et à satisfaire à toutes mes obligations légales, notamment fiscales, sociales, et administratives. Par ailleurs, je n'utilise pas les listes de diffusion ou l'annuaire des membres du mouvement à des fins personnelles, publicitaires ou commerciales.
4. Loyauté, honnêteté et confidentialité :

Je m'engage à observer un comportement loyal et honnête qui constitue le point d'ancrage de la confiance mutuelle. Je respecte la confidentialité des informations partagées au sein des organes de *Nouveau Verviers*.

5. Respect du programme politique :

Je m'engage à défendre les principes ayant présidé à la formation du mouvement *Nouveau Verviers*, lesquels sont traduits dans son « programme politique » (joint en **annexe 1**), que je confirme avoir reçu et lu dans son intégralité. Je reconnais que ce programme politique – issu d'arbitrages réalisés conformément à la méthode de travail prônée par *Nouveau Verviers* – constitue un ensemble cohérent.

6. Règles en matière d'éthique, de nouvelle gouvernance et de participation citoyenne :

Nouveau Verviers a fait de la question de la « Nouvelle gouvernance » (c'est-à-dire des questions d'éthique, de transparence, de participation citoyenne et de contrôle de l'action publique) un axe fondateur de son projet politique.

En signant le présent engagement, je confirme avoir conscience que si les exigences élevées posées par *Nouveau Verviers* en terme de « Nouvelle gouvernance » n'étaient plus rencontrées par ses membres, c'est l'ensemble du projet politique de *Nouveau Verviers* qui en serait impacté. Ces exigences sont traduites dans le programme politique, par des règles de fonctionnement (parfois plus sévères que la législation en vigueur) et des objectifs politiques précis.

En signant le présent engagement, je m'engage – que je sois amené à exercer un mandat politique quelconque ou non, mais tant que j'entendrai inscrire mon action politique dans la cadre du mouvement – d'une part, à poursuivre les objectifs traduits dans le programme politique de *Nouveau Verviers* et, d'autre part, à respecter les règles que *Nouveau Verviers* a entendu imposer aux personnes qui ont souhaité se revendiquer de son appartenance.

7. Lois électorales :

Je m'engage à respecter l'ensemble des réglementations électorales dont notamment la législation relative aux dépenses électorales, à la protection de la vie privée, à l'affichage électoral, à l'organisation de caravanes motorisées et aux horaires de fin de campagne, à rédiger l'ensemble des supports électoraux (sonores, verbaux, écrits, visuels ou numériques) dans l'une des langues nationales (sauf accord du Bureau sur une traduction de «courtoisie»).

8. Procédures judiciaires (information/instruction) ou disciplinaires :

✓ Avant toute candidature comme membre de *Nouveau Verviers*, je m'engage à informer le Bureau de toute condamnation dont j'aurais fait l'objet, ainsi que de toute procédure judiciaire (information et/ou instruction) ou disciplinaire qui serait en cours à mon encontre et dont j'ai connaissance.

✓ Après validation de mon adhésion et tant que je m'impliquerai politiquement sous l'étiquette *Nouveau Verviers* (dans le cadre de l'exercice d'un mandat ou de toute autre implication à caractère politique) je m'engage à avertir sans délai le bureau de *Nouveau Verviers* si pareille procédure devait être engagée à mon encontre.

9. Je m'engage à ne pas m'associer avec l'extrême droite, l'extrême gauche ou avec des listes défendant des principes incompatibles avec les principes d'un Etat de droit ou de la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales du 4 novembre 1950 et la Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 19 décembre 1966. Je reconnais l'ensemble des génocides reconnus par la Belgique et les instances internationales. Je m'engage à ne porter aucun signe ostensible à caractère religieux ou philosophique dans l'exercice de mon éventuel mandat.

10. Règles en matière d'utilisation des réseaux sociaux :

Sur les réseaux sociaux, je m'engage à respecter certaines règles élémentaires de courtoisie. Seront sanctionnés les messages ou commentaires comprenant des attaques, insinuations ou insultes fondées sur les races, les croyances ou leur absence, les origines ethniques, le sexe ou l'orientation sexuelle, ou encore le harcèlement ou les affirmations graves non-prouvées ou notoirement inexactes.

11. En cas d'élection, je m'engage à abandonner mon mandat dès qu'il apparaît que mon engagement ne correspond plus au projet politique de *Nouveau Verviers*.

Fait le à

Lu et approuvé

1. Programme politique de Nouveau Verviers pour les élections communales du 14/10/2018